

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Languedoc-Roussillon | 1993

Soustelle – Malausette

Bernard Dedet et Jacques Gauthey



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/12380>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Bernard Dedet et Jacques Gauthey, « Soustelle – Malausette », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Languedoc-Roussillon, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 03 mai 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/12380>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Soustelle – Malausette

Bernard Dedet et Jacques Gauthey

Date de l'opération : 1993 - 1995 (FP)

Inventeur(s) : Dedet Bernard (CNRS) ; Gauthey Jacques (CNRS)

- 1 La nécropole de Malausette a fait l'objet d'une fouille programmée de 1993 à 1995, aussitôt publiée de manière détaillée dans une revue interrégionale (Dedet, Bernard ; Gauthey, Jacques. 1996-1997.) . Voisine de celle de Peyraube à Lamelouze fouillée en 1991 et 1992 (Dedet, Bernard ; Gauthey, Jacques. 1994.) – trois kilomètres et demi à peine séparent les deux ensembles –, elle permet de compléter nos connaissances sur les pratiques funéraires protohistoriques des Cévennes micascisteuses car elle lui est complémentaire sur le plan chronologique. Elle compte en effet douze tertres bâtis au Néolithique final (Malausette B9 et B10), au Bronze moyen (Malausette A1), au Bronze final II ou IIIA (Malausette A3, A6 et A7) et à la transition Bronze final - premier âge du Fer (Malausette A5), et certains d'entre eux ont à nouveau servi de tombe aux VI^e s. et V^e s. av. J.-C. (Malausette A2, A5 et B10). L'origine de Malausette A2, A4, B11 et C13 ne peut être fixée entre Néolithique final et Bronze final. Le site compte aussi une structure du Bronze final, sans doute parafunéraire. Enfin plus tardivement les lieux connaissent des épisodes de fréquentation qui entraînent de profonds bouleversements, notamment au V^e s. ou VI^e s. apr. J.-C. pour Malausette A6, au VIII^e s. apr. J.-C. pour Malausette B11 et au XIV^e s. pour Malausette A2. Cette nécropole s'inscrit donc dans la longue durée, mais, en fonction du type d'utilisation, on peut distinguer trois grandes époques :
- 2 Malausette permet donc de compléter notre connaissance des coutumes funéraires des habitants des Cévennes protohistoriques, pour des époques durant lesquelles la nécropole de Peyraube ne connaît pas de dépôt funéraire : le Bronze final et la fin du premier âge du Fer. On se reportera à la publication (Dedet, Bernard ; Gauthey, Jacques. 1996-1997.) pour l'éclairage qu'elle apporte, tant au niveau de l'architecture et de la forme de la tombe, des modalités des réemplois des monuments antérieurs, du traitement des cadavres et du mode de dépôt des restes humains, que de la composition, l'état et la disposition des rares éléments d'accompagnement et/ou d'offrande.

Situation, site et historique des recherches

- 3 La nécropole de Malausette se trouve au cœur des basses Cévennes micaschisteuses, à 7,5 km au nord-ouest d'Alès et à 2,5 km au sud – sud-ouest du Sollier, principal hameau de la commune de Soustelle (Fig. n°1 : Situation des nécropoles cévenoles de Malausette (Soustelle, Gard) et de Peyraube (Lamelouze, Gard) en Languedoc oriental.) . Elle est située à l'extrémité sud du chaînon le plus méridional du serre du Mortissou sur un replat, entre 380 m et 350 m d'altitude, prolongé vers le sud-ouest par un promontoire rocheux dominant la vallée très encaissée du Galeizon (Fig. n°2 : Partie méridionale du serre du Mortissou et site des nécropoles de Malausette et de Peyraube (cercles noirs : tertres ; carrés noirs : mas et hameaux actuels.) . Elle se compose de deux groupes de monuments auxquels s'ajoute un tertre situé à l'écart (Fig. n°3 : Plan topographique de l'ensemble de la nécropole de Malausette, intégré aux coordonnées Lambert et rattaché au NGF (équidistance des courbes : 0,5 m.) . Au centre, sur le faite de la croupe, entre 372 m et 373 m d'altitude, se trouvent six tertres, Malausette A1 à A6, et un monument particulier, Malausette A7 (Fig. n°4 : Plan topographique du secteur A de la nécropole de Malausette, intégré aux coordonnées Lambert et rattaché au NGF (équidistance des courbes : 0,5 m)) . Tous les sept sont presque parfaitement alignés sur 58 m, selon une direction nord-nord-ouest – sud-sud-est (azimut magnétique de 137° E, en septembre 1993). Cinq autres tertres, Malausette B8 à B12, sont regroupés sur la pointe de l'éperon méridional, à 125 m au sud-ouest à 361 m-362 m d'altitude (Fig. n°5 : Plan topographique du secteur B de la nécropole de Malausette, intégré aux coordonnées Lambert et rattaché au NGF (équidistance des courbes : 0,5 m)) . Enfin un tertre, Malausette C13, est isolé à 110 m au nord du groupe A, au début du versant dominant le replat.
- 4 Dans les années 1950, Jean Salles a signalé cet ensemble, qu'il dénomma « Robinson » (nom du lieu-dit situé juste en contrebas, au fond de la gorge du Galeizon) (Salles, Jean. 1946-1960.) . En 1956, 1957 et 1965, en compagnie de Marc Bordreuil, il procéda à la fouille partielle ou complète du coffre de quatre de ces monuments (A5, B8, B9 et B10) (ces monuments sont dénommés, respectivement, Robinson 10, Robinson 5, Robinson 4 et Robinson 1 dans (Salles, Jean ; Bordreuil, Marc. 1966.) et en indiqua très brièvement les découvertes (Salles, Jean ; Bordreuil, Marc. 1966.) . De 1993 à 1995, nous avons effectué des campagnes de fouille programmée pour connaître complètement cette nécropole (Dedet, Bernard ; Gauthey, Jacques. 1996-1997.) .

Malausette A1

- 5 Avant le début des fouilles, Malausette A1 se présente sous la forme d'une calotte terreuse, régulière et très aplatie, d'où émergent, au centre, les sommets des dalles de schiste d'un coffre.
- 6 Le coffre [(Fig. n°6 : Malausette A1. Surface supérieure conservée du monument) , (Fig. n°7 : Malausette A1. Structures internes et répartition des tessons de poterie. Le tireté marque la limite entre les faciès des deux moitiés du monument.) et (Fig. n°8 : Malausette A1)] forme un rectangle allongé (1,2 m x 0,6 m ; azimut magnétique de 45° E, en avril 1993). Le long côté sud-est comprend une seule longue dalle, inclinée à 76° par rapport à la verticale vers l'intérieur. Le long côté nord-ouest est formé par une

succession de trois dalles inégales, plus ou moins inclinées vers l'intérieur. Une dalle presque verticale constitue le petit côté nord. Du petit côté sud, seule subsiste la base d'une dalle verticale. Le petit côté nord est doublé vers l'extérieur par une dalle de chant, à 20 cm de la paroi du coffre. Des dalles de micaschiste de dimensions moindres sont adossées sur une épaisseur de 30 cm à 40 cm sur la face extérieure des autres parois. Elles ne reposent pas sur le substrat rocheux, comme les parois du coffre, mais sur des éléments de micaschiste horizontaux et des blocs de quartz disposés contre la base de celles-ci. La terre piégée entre ces dalles adossées recelait des charbons de bois qui ont été datés par le ^{14}C : LY-7227 : 3340 BP \pm 40 BP ; intervalle en années réelles après correction dendrochronologique (95 % de confiance) : de 1720 à 1524 av. J.-C. ; dates les plus probables : 1729, 1669, 1619, 1549 av. J.-C. Cette datation nous renvoie au Bronze Moyen (Gascò, Jean. 1990.) .

- 7 La calotte tumulaire (haut. max : 0,46 m) est composée de dalles et de pierrailles de micaschiste enrobées par une terre jaune. Les dalles sont disposées en léger pendage vers la périphérie du tertre et sont globalement rayonnantes (Fig. n°6 : Malausette A1. Surface supérieure conservée du monument) et (Fig. n°7 : Malausette A1. Structures internes et répartition des tessons de poterie. Le tireté marque la limite entre les faciès des deux moitiés du monument.) .
- 8 Dans sa moitié sud, là où la pente du terrain est la plus importante, la calotte recouvre un parement circulaire proche de la périphérie du tertre (US 3), fait d'une assise de dalles horizontales, servant à stabiliser la masse (arc de cercle de 4,8 m de diamètre). Ce parement est recouvert, vers l'extérieur, par un empilement de dalles appuyées contre lui en oblique (US 5).
- 9 Le contour du tumulus n'est marqué que par un changement dans l'agencement et la densité des éléments pierreux ; le diamètre n'excède pas 7,5 m L'ensemble est bâti soit sur le rocher, soit sur une couche d'altération. Le seul aménagement concerne de petites tranchées creusées dans le roc pour fonder les dalles des parois nord-ouest, nord-est et sud-est du coffre.
- 10 Sous une couche de terre d'humus noirâtre (US 2-1) (épaisseur : 3 cm), le remplissage du coffre comprend une épaisse couche de terre jaune enrobant de très nombreux éclats lamellaires micaschisteux, le plus souvent horizontaux, parfois obliques, ou en position verticale contre les parois du coffre, et quelques éléments un peu plus gros (US 4-1, 4-4, 4-3). Hormis une pendeloque triangulaire aménagée dans un fin éclat de micaschiste, percée d'un trou de suspension, provenant de la base de la calotte tumulaire, le seul dépôt attesté dans ce monument est celui de quinze fragments provenant d'un (seul ?) récipient non tourné de forme non déterminable, dispersés en deux endroits, dans la moitié nord du coffre et entre les dalles qui lui sont adossées à l'extérieur au nord-est et au nord (Fig. n°7 : Malausette A1. Structures internes et répartition des tessons de poterie. Le tireté marque la limite entre les faciès des deux moitiés du monument.) . Le recollage qui a pu être fait entre fragments de l'intérieur et de l'extérieur du coffre, montre bien la contemporanéité des deux ensembles. Les tessons n'ont pu être introduits avec la terre dans les interstices des dalles adossées aux parois du coffre que lors de la construction de ce dispositif, soit, d'après la datation par le radiocarbone, au Bronze moyen.
- 11 Les objets ne fournissent pas de datation, toutefois ce monument présente deux parties assez différentes et des remaniements qui pourraient indiquer une utilisation au moins en deux temps (différences dans la composition de la calotte tumulaire et du coffre, de même que dans le remplissage du coffre, entre le nord-est et sud-ouest).

- 12 Malausette A1 n'a livré aucun reste osseux humain, ni dans le coffre, ni dans le tumulus qui l'enserme. Peut-être faut-il envisager que l'acidité du sol ait pu faire disparaître les restes d'un défunt non incinéré (et dans ce cas, s'il ne s'agit pas d'un enfant, sans doute faudrait-il penser, au vu des dimensions du coffre, à un dépôt secondaire). Peut-être aussi s'agit-il d'un monument sans restes du mort : au premier âge du Fer, environ 10 % des tumulus des Garrigues languedociennes sont dans ce cas (Dedet, Bernard. 1992.) , mais qu'en est-il au Bronze moyen ?

Malausette A2

- 13 Malausette A2, avant le début des fouilles, est une butte en calotte sphérique régulière très aplatie, composée de terre d'où émergent quelques pierres, et notamment, vers le centre, deux dalles micaschisteuses plantées de chant en angle droit paraissant appartenir à un coffre, et une concentration de gros blocs de quartz, serrés, verticaux, entourée de lauzes de micaschiste rayonnantes, avec pendage vers le centre du monument représentant le comblement d'une fosse (US 5).
- 14 Le tumulus [(Fig. n°9 : Malausette A2. Répartition du dépôt funéraire et du mobilier) , (Fig. n°1 : Situation des nécropoles cévenoles de Malausette (Soustelle, Gard) et de Peyraube (Lamelouze, Gard) en Languedoc oriental.0) et (Fig. n°1 : Situation des nécropoles cévenoles de Malausette (Soustelle, Gard) et de Peyraube (Lamelouze, Gard) en Languedoc oriental.1)] est constitué de dalles de micaschiste posées subhorizontalement sur plusieurs épaisseurs. Vers la périphérie, celles-ci peuvent présenter un léger pendage vers l'extérieur, tandis qu'elles se relèvent fortement aux abords des parois du coffre contre lesquelles elles sont appuyées. Entre ces lauzes, se trouve un sédiment jaune qui inclut quelques charbons dispersés. La périphérie est seulement marquée par un changement dans la densité des éléments pierreux, plus rares et moins serrés, et leur agencement, dépourvu de l'orientation préférentielle concentrique (diamètre : entre 7,8 m et 8,2 m).
- 15 La calotte recèle en son sein, vers la périphérie, deux parements internes tournés vers l'extérieur, circulaires et concentriques :
- un parement inférieur de trois assises de dalles à plat (US 3-1) formant un cercle complet (diamètre : 5,4 m) qui repose sur le substrat rocheux ;
 - un parement supérieur d'une à trois assises de petites dalles à plat (US 3-2), non fondé sur le roc mais noyé dans la masse du tertre, qui n'affecte que le secteur nord-ouest du tumulus (diamètre : 4,9 m).
- 16 Des dalles verticales auxquelles sont adossées des dalles obliques sont plaquées contre ces deux parements de manière très serrée et systématique, ce qui ne peut être confondu avec de l'éboulement : ces deux parements n'étaient pas destinés à être vus, mais à assurer la cohésion de l'ensemble.
- 17 Au centre du tertre se trouvent deux dalles de micaschiste (US 4 et US 9) posées de chant sur le roc, à angle droit, formant une moitié de coffre rectangulaire (azimut magnétique : 36° E, en avril 1993), et légèrement inclinées vers l'intérieur de cet espace. Dans l'espace ainsi délimité, un empilement soigneux de fines lauzes horizontales, séparées par de fines strates de terre jaune, forme un massif carré (0,76 m x 0,74 m x 0,26 m) (US 12). Une grande dalle rectangulaire, contre laquelle s'adosse une dalle plus petite, est couchée

contre le bord occidental de ce massif, sans doute vestiges du long côté occidental du coffre.

- 18 Toute une série de dalles de micaschiste sont appuyées très serrées contre les dalles US 4 et 9, vers l'extérieur du coffre. Ces éléments constitutifs de cette structure centrale ont piégé des charbons qui ont fait l'objet d'une datation ¹⁴ C par accélérateur : Lyon-205 (OxA) : 2395 BP ± 50 BP ; intervalle en années réelles après correction dendrochronologique (95 % de confiance) : de 747 à 391 av. J.-C. ; dates les plus probables : 749, 709, 469, 405 av. J.-C. Cette datation nous renvoie au premier âge du Fer ou au début du second.
- 19 Sous les structures dégagées, à la surface du substratum rocheux, ont été découverts des charbons de bois, épars ou en petites concentrations, ainsi que des morceaux de branches calcinées conservés dans de petites dépressions, et une extrémité de poteau carbonisé dans son calage (diamètre : 15 cm). Ces vestiges témoignent d'un feu avant l'édification du tumulus, mais en l'absence de tout fragment osseux, il ne s'agit probablement pas d'un bûcher funéraire.
- 20 Dépôt funéraire et mobilier sont répartis en différents endroits du monument, mais ils semblent avoir souffert du creusement de la fosse 5 qui, en particulier, a pu faire disparaître une partie des os humains.
- 21 Les restes du défunt sont dispersés entre des feuillettes de micaschiste (US 10) situés au bas de la paroi orientale du coffre (US 4) : on y trouve 2,29 g d'os incinérés qui appartiennent à un sujet d'âge et de sexe indéterminables, mais pas un petit enfant. Ils présentent une couleur uniforme blanc crayeux, indice d'une crémation entre 650° et 800° selon le barème de Bonucci et Grazziani (1975).
- 22 Dix-neuf tessons d'une urne non tournée très incomplète (vase n° 1) étaient dispersés sur environ un mètre carré à des hauteurs variables, dans un secteur restreint de la partie supérieure de la calotte tumulaire, au nord et à l'ouest de la paroi nord du coffre (US 9) (Fig. n°1 : Situation des nécropoles cévenoles de Malausette (Soustelle, Gard) et de Peyraube (Lamelouze, Gard) en Languedoc oriental.2) .
- 23 Trois morceaux d'un bracelet incomplet en bronze, fin, ouvert, décoré de groupes de fines stries parallèles, proviennent de différents endroits de la partie supérieure de la calotte. Dans l'angle externe nord formé par les dalles du coffre, entre la paroi US 4 et la première des dalles adossées contre elle à l'extérieur, se trouvaient quatre fragments d'un second bracelet en bronze, semblable au premier. Un petit morceau d'un troisième bracelet très fin, en bronze, voisinait avec des os humains incinérés entre deux des feuillettes de l'US 10 (Fig. n°1 : Situation des nécropoles cévenoles de Malausette (Soustelle, Gard) et de Peyraube (Lamelouze, Gard) en Languedoc oriental.2) .
- 24 Treize fragments d'une coupe tournée (vase n° 2), dans la tradition des coupes ioniennes B2 étaient dispersés tout autour de la paroi est du coffre (US 4), sur le dessus du massif de dallettes US 12, ou à la base du tumulus [(Fig. n°1 : Situation des nécropoles cévenoles de Malausette (Soustelle, Gard) et de Peyraube (Lamelouze, Gard) en Languedoc oriental.2) , n° 4].
- 25 Neuf tessons se rapportant à huit vases non tournés (vases 3 à 9) de facture et de dégraissant différents de ceux du vase n° 1 ont été trouvés dans divers secteurs de la base du monument.

- 26 L'urne non tournée n° 1 présente une forme caractéristique du début et du milieu du V^e s. av. J.-C. du Languedoc oriental ; la coupe grecque d'Occident nous renvoie au même horizon chronologique, les trois derniers quarts du V^e s. av. J.-C.
- 27 Les bracelets fins en bronze, gravés de stries, sont bien connus dans les sépultures et les habitats de la deuxième moitié du premier âge du Fer, mais ne disparaissent pas au V^e s. À l'évidence, les vases n° 1 et 2 et le bracelet n° 1, par leur position dans le monument, forment un même ensemble chronologique auquel, par sa similitude avec le bracelet n° 1, on pourra joindre le bracelet n° 2. Ce lot est aisément datable du milieu du V^e s. av. J.-C.
- 28 Par leur situation stratigraphique, le dépôt d'os incinérés et le fragment de bracelet n° 3 appartiennent vraisemblablement au même horizon.
- 29 Les tessons des vases n° 3 à 9 ne fournissent aucun élément de datation, cependant leur aspect et leur dégraissant – bien distincts de ceux du vase n° 1 du V^e s. av. J.-C. – pourraient révéler une différence chronologique, et leur position dans le monument à la base du coffre pourrait indiquer une antériorité.
- 30 S'il est clair que la mise en place des dalles adossées aux parois du coffre, le dépôt des os incinérés et du mobilier d'accompagnement et la construction du tumulus se placent dans le même laps de temps, entre 475 et 400 av. J.-C., la construction du coffre lui-même est sans doute antérieure. Qu'en est-il de la construction du coffre : date-t-elle du V^e s. av. J.-C. ou d'avant ?
- 31 Par ailleurs, au Moyen Âge, le lieu fait l'objet d'une intervention particulière : une fosse (US 5) est creusée au détriment du monument. En forme de tronc de cône renversé (1,1 m de diamètre à l'ouverture et 0,3 m de profondeur), elle se prolonge par un trou excavé dans l'empilement des dalles de l'US 12 jusqu'au substratum rocheux qu'elle entame quelque peu (profondeur : 0,40 m ; diamètre : 0,23 m). La partie supérieure est comblée par de gros blocs de quartz subverticaux enrobés d'une terre jaunâtre à noire vers les bas, qui inclut des charbons de bois. Les charbons de bois de la base du remplissage (US 5-4) ont été datés par le ¹⁴C : LY-7228 : 570 BP ± 50 BP ; intervalle en années réelles après correction dendrochronologique (95 % de confiance) : de 1307 à 1432 apr. J.-C. ; dates les plus probables : 1330, 1403 apr. J.-C. Cette intervention a-t-elle eu un objectif matériel, comme implanter un poteau de bornage, ou bien doit-on penser à un but religieux, par exemple christianiser en plantant une croix dans un lieu qui attirait encore des pratiques non contrôlées par l'Église ?

Malausette A3

- 32 Avant le début des travaux, Malausette A3 est une butte terreuse en calotte sphérique régulière très aplatie, tangente à Malausette A2, d'où émergent de nombreuses pierres, et, dans la partie centrale, le sommet de dalles plantées de chant formant un coffre trapézoïdal dont manque le côté sud-ouest. Aucune fouille clandestine ni déprédation récente ne l'a affectée.
- 33 L'enlèvement de l'humus superficiel met en évidence la surface supérieure conservée du tumulus, constituée de dalles de micasciste mal calibrées placées en léger pendage vers l'extérieur du tertre et de manière grossièrement rayonnante, des blocs de quartz épars, plus nombreux que dans les autres tertres de Malausette, avec, entre les pierres, une terre jaune. Cette chape noie dans sa masse un parement circulaire d'une assise de dalles

à plat (diamètre : 4,5 m). La périphérie du tertre n'est pas marquée par une bordure, mais seulement par une diminution de la densité des éléments pierreux (diamètre : environ. 7 m).

- 34 Le coffre central (US 1) a un plan trapézoïdal (1,5 m x 1,1 m à 0,6 m) (Fig. n°1 : Situation des nécropoles cévenoles de Malausette (Soustelle, Gard) et de Peyraube (Lamelouze, Gard) en Languedoc oriental.3) . Le côté sud-ouest est absent. Les parois nord-ouest (une grande dalle) et est (deux dalles) se prolongent du côté nord du coffre. Deux séries de dalles disposées en écailles sur une épaisseur de 30 cm à 40 cm (US 10 et 11) sont adossées à la face extérieure des parois nord et est, séparées par des interstices de terre jaune incluant quelques très rares charbons de bois. Le remplissage du coffre (US 4), qui n'a livré aucun dépôt osseux ni mobilier, est composé de dalles de micaschiste disposées horizontalement, enrobées par de la terre jaune. Les charbons de bois, dispersés sur toute la surface et l'épaisseur du coffre, sont nombreux. Ceux de la base ont fait l'objet d'une datation par le ¹⁴ C : LY-7230 : 2960 BP ± 45 BP ; intervalle en années réelles après correction dendrochronologique (95 % de confiance) : de 1307 à 1024 av. J.-C. ; dates les plus probables : 1189, 1159, 1143, 1134 av. J.-C., qui indiquent le Bronze final II (Gascò, Jean. 1990.) .
- 35 Ce niveau de pierres repose au nord sur un massif de dallettes de micaschiste soigneusement empilées sur trois lits, parementé contre les parois du coffre (US 14) (Fig. n°1 : Situation des nécropoles cévenoles de Malausette (Soustelle, Gard) et de Peyraube (Lamelouze, Gard) en Languedoc oriental.4) . Entre celui-ci et la paroi, se trouvait une armature de flèche en chaille (armature n ° 2). Les interstices entre ces dallettes piégeaient en outre quelques charbons de bois qui ont fait l'objet d'une datation ¹⁴ C : LY-7229 : 2920 BP ± 40 BP ; intervalle en années réelles après correction dendrochronologique (95 % de confiance) : de 1245 à 974 av. J.-C. ; dates les plus probables : 1189, 1149, 1115, 1089 av. J.-C. Nous retrouvons là la même plage chronologique que pour les charbons de la couche de remplissage du fond du coffre, soit le Bronze final II.
- 36 Les dalles des parois est et ouest du coffre sont cassées horizontalement sur toute leur longueur. La base de celle de l'est est placée dans une petite tranchée creusée dans le substratum rocheux. Celle de son vis-à-vis occidental repose à l'extérieur d'une tranchée similaire. Une autre armature de flèche en chaille (armature n ° 1) se trouvait dans la tranchée de fondation orientale. La dalle de la paroi nord est également placée dans une tranchée (azimut magnétique du grand axe du coffre déterminé les tranchées de fondation : 40° E, en septembre 1993).
- 37 L'origine de la construction de Malausette A3 est bien datée du Bronze final II par le ¹⁴ C sur charbons. Malausette A3 a été profondément modifié, arasé, et son coffre vidé à une époque ancienne car les transformations n'étaient pas décelables en surface, sans doute également au Bronze final II conformément aux résultats de l'analyse par le ¹⁴ C des charbons de bois contenus dans la partie inférieure du sédiment emplissant le coffre. Les deux armatures en chaille, qui sont les seuls objets livrés par la fouille et le démontage complet de ce monument, occupent une position bien particulière, dans ses parties basales ; plutôt que les éléments d'un mobilier funéraire, ces deux pièces représentent plutôt un dépôt de fondation ou de consécration. Et on soulignera au passage l'importance de ces deux objets de silex qui sont les premiers dans la région dont l'utilisation est bien datée du Bronze final II.

Malausette A4

- 38 Avant le début des travaux, Malausette A4 ne se signale que par la présence du sommet d'une dalle de micaschiste presque verticale, émergeant faiblement du terrain, en un lieu où aucun bombement n'est visible.
- 39 Les vestiges du tumulus sont constitués de dalles de micaschiste, enrobées par une terre jaunâtre (diamètre : environ 5 m) ; aucune bordure bâtie n'existe, la limite du tertre restant imprécise (Fig. n°1 : Situation des nécropoles cévenoles de Malausette (Soustelle, Gard) et de Peyraube (Lamelouze, Gard) en Languedoc oriental.5) . Le démontage n'a procuré aucun objet ni os.
- 40 Des côtés du coffre, seules subsistent deux dalles en équerre au nord-ouest et au nord (azimut magnétique du long côté occidental : 27° E, en avril 1994). Le remplissage, qui n'a livré aucune trace d'un éventuel dépôt funéraire, os ou objets, comprend des dalles et dallettes non jointives, horizontales, enrobées dans un sédiment jaune orangé.
- 41 Malausette A4 n'a livré aucun document permettant d'en saisir le fonctionnement, ni d'en dater les étapes. On notera seulement qu'il est antérieur à Malausette A5 qui le recouvre partiellement et dont la construction remonte à la transition Bronze final – premier âge du Fer. Il en va de même du remaniement de son coffre, de la destruction des parois est et sud et du remplissage parvenu jusqu'à nos jours.

Malausette A5

- 42 Le coffre de Malausette A5 a fait l'objet d'une fouille partielle en 1957 par Jean Salles et Marc Bordreuil. Pour cela, ils creusèrent un trou le long de son côté nord à l'extérieur et y firent basculer la dalle correspondante, puis remirent cet élément approximativement dans sa position primitive. Cette fouille est restée inédite et nous n'avons aucun renseignement concernant la nature du remplissage de cette structure coffre. Le matériel recueilli alors a été toutefois en majeure partie conservé par Jean Salles qui nous l'a remis pour étude (os incinérés et deux tessons de poterie non tournée). Seule une fibule, déposée par les inventeurs au Muséum d'histoire naturelle de Nîmes a disparu mais est néanmoins connue par un dessin publié (Salles, Jean ; Bordreuil, Marc. 1966.) et par une description, dans (Gascò, Jean. 1984.) sous l'appellation « sépulture de Robinson 10 ». Une grande dalle micaschisteuse, qui gît couchée en surface à mi-hauteur du flanc du tumulus, se trouvait en 1957, selon Jean Salles, « vers le sommet du tertre, en surface, et non en contact avec les dalles du coffre ». Elle fut alors déplacée pour permettre la fouille de cette structure.
- 43 Le coffre (US 3) forme un rectangle allongé (1,3 m x 0,4 m ; azimut magnétique de 74° E, en avril 1994) [(Fig. n°1 : Situation des nécropoles cévenoles de Malausette (Soustelle, Gard) et de Peyraube (Lamelouze, Gard) en Languedoc oriental.6) , (Fig. n°1 : Situation des nécropoles cévenoles de Malausette (Soustelle, Gard) et de Peyraube (Lamelouze, Gard) en Languedoc oriental.7)] L'intérieur ne renferme plus que des pierres et du sédiment remaniés par les premiers fouilleurs (US 15). Le tamisage permet cependant de récupérer une quinzaine d'esquilles osseuses humaines incinérées. Au-dessous, se trouve une terre graveleuse, stérile en matériel archéologique. Il s'agit du sol naturel, non touché par nos prédécesseurs.

- 44 Le tumulus est composé de dalles de micaschiste horizontales et d'une terre jaunâtre qui inclut de nombreux éclats et pierrailles. Près de l'angle sud-ouest du coffre, à l'extérieur, une fosse est aménagée dans la masse tumulaire (diamètre : 60 cm à 70 cm ; prof : 40 cm) (US 13). Elle est comblée, en périphérie par des dalles micaschisteuses obliques et vers le centre par des dalles verticales qui ménagent au centre un espace de 20 cm de côté et 30 cm de profondeur, rempli de terre fine, peut-être dispositif de calage d'un poteau.
- 45 Le tertre recèle en son sein deux parements internes circulaires et concentriques : un cercle inférieur (US 4) complet (diamètre : 7 m à 7,2 m), comprenant jusqu'à cinq assises de dalles à plat ; un parement supérieur (US 5), qui forme un cercle peut-être discontinu (diamètre : 4,4 m), car discernable seulement sur deux arcs au nord et au sud, et qui présente un mode de construction similaire à celui du parement inférieur (Fig. n°1 : Situation des nécropoles cévenoles de Malausette (Soustelle, Gard) et de Peyraube (Lamelouze, Gard) en Languedoc oriental.7) . Ces deux parements sont en grande partie occultés par des pierres de la surface du tertre, qui débordent d'ailleurs assez largement vers l'extérieur du parement inférieur (US 4), formant une couronne périphérique. Des pierres sont appuyées en oblique, parfois sur plusieurs épaisseurs contre ce parement, et maintenues dans cette position par les pierres du pourtour, ce qui ne semble pas résulter de l'éboulement de la partie supérieure du tumulus. Ces deux parements ne sont donc pas destinés à être vus.
- 46 Les rares charbons de bois, en tout quatorze grammes, prélevés au sein de la calotte tumulaire, en sa partie profonde entre la paroi du coffre et le parement supérieur US 5, ont fait l'objet d'une datation par le ¹⁴ C : LY-7601 : 2620 BP ± 35 BP ; intervalle en années réelles après correction dendrochronologique (95 % de confiance) : de 828 à 615 av. J.-C. ; date la plus probable : 800 av. J.-C. Cette datation correspond à l'extrême fin du Bronze final IIIb ou à la transition Bronze final – premier âge du Fer.
- 47 Le dépôt funéraire a été effectué dans le coffre ; toutefois, à l'exception de quelques esquilles osseuses que nous avons découvertes en nettoyant les feuillures de la paroi méridionale, la position des éléments qui le composent ne nous est pas connue. Cependant, avec les documents que nos prédécesseurs nous ont remis, et ceux que nous avons récupérés par tamisage dans les déblais de leurs travaux, sans doute peut-on considérer que nous disposons de l'ensemble du dépôt que renfermait encore le coffre avant la fouille de 1957.
- 48 Les restes osseux humains, incinérés – trois cent quarante-neuf fragments pour un poids de 95,9 g – se rapportent à un sujet au moins, un adulte dont le sexe ne peut être précisé. Toutes les régions du squelette sont représentées. Les éléments de diaphyses sont fissurés en ondes concentriques, ce qui dénote une incinération d'os frais, et l'ensemble présente une coloration uniforme blanche, indice d'une crémation à haute température, entre 650° et 800° selon le barème de Bonucci et Grazziani (Bonucci, E. ; Grazzini, G. 1975.) .
- 49 Le mobilier (Fig. n°1 : Situation des nécropoles cévenoles de Malausette (Soustelle, Gard) et de Peyraube (Lamelouze, Gard) en Languedoc oriental.8) comprend :
- une fibule en bronze et en fer de type « navarro-aquitain » datable du milieu du VI^e s. av. J.-C.,
 - Trente-deux tessons d'une urne non tournée très incomplète à pied bas et panse à profil arrondi très galbé,
 - Treize tessons d'un petit vase à boire à pâte claire tournée grecque d'Occident de même époque,

- ainsi que trois pendeloques triangulaires, aménagées dans de fines plaquettes de micaschiste perforées.

50 Plusieurs indices suggèrent au moins deux grandes phases dans l'histoire de Malausette A5, les charbons de bois de la calotte tumulaire datés par le radiocarbone vers 800 av. J.-C., et le mobilier du dépôt funéraire, qui se place vers le milieu ou la seconde moitié du VI^e s. av. J.-C., que peuvent refléter les remaniements constatés dans la paroi septentrionale du coffre. Le premier temps est celui de la construction du monument, avec un coffre primitif de dalles subverticales ou légèrement obliques vers l'intérieur, entouré par le tumulus qui est parvenu jusqu'à nous. De cette phase primitive ne subsiste aucune trace de dépôt funéraire, objet ou reste de défunt(s). À la deuxième époque, où le coffre est réutilisé à des fins funéraires, la dalle formant le long côté du coffre est alors cassée à sa base et remplacée par une autre, inclinée en bâtière vers son homologue méridionale.

Malausette A6

51 Avant le début des travaux, Malausette A6 est une butte vigoureuse, affectée vers le centre, d'une excavation de 0,5 m à 1 m à l'ouverture et 0,5 m de profondeur, trace d'une fouille clandestine ancienne qui n'a pas atteint la partie profonde du monument sur une surface importante.

52 La calotte tumulaire (US 9) (Fig. n°1 : Situation des nécropoles cévenoles de Malausette (Soustelle, Gard) et de Peyraube (Lamelouze, Gard) en Languedoc oriental.9) , d'une hauteur de 0,7 m au centre, est formée de dalles de micaschiste disposées horizontalement ou en léger pendage vers l'extérieur du monument, enrobées par une abondante terre. Vers la périphérie se trouve un muret circulaire (US 16), de 5 m à 5,5 m de diamètre, formé d'une seule assise de lauzes disposées à plat, recouvert par le tumulus. Contre ce parement sont appuyées des pierres obliques ou subverticales. Au-delà, vers l'extérieur, des pierres subhorizontales marquent le pourtour, imprécis, du monument (US 17). La zone centrale comprend différents éléments noyés dans la calotte tumulaire, qui paraissent se rapporter à un coffre en partie détruit : une dalle de micaschiste, de chant (US 5), fortement inclinée vers l'est ; parallèle à cet élément, à 0,9 m à l'est, la base d'une autre dalle, cassée ; au nord, la base d'une dalle très feuilletée et abîmée (US 15), plantée en oblique, constitue sans doute les restes de la paroi septentrionale de ce coffre ; contre les faces extérieures des parois nord et est, des dallettes sont adossées obliquement, en carapace (US 6 et 7), piégeant, dans les fins interstices, un peu de terre et quelques rares charbons de bois ; les dallettes des US 6 et 7 reposent sur les dalles horizontales de la base de la calotte, mais elles sont imbriquées avec les pierres formant les restes de la calotte. Au sud, un muret de cinq à six assises de lauzes (haut : 0,3 m) (US 10) borne en partie l'espace.

53 L'intérieur de ce dispositif est rempli de pierres micaschisteuses subhorizontales, avec terre interstitielle jaune (US 8). Cette dernière contient quelques charbons de bois qui ont fait l'objet d'une datation par le ¹⁴C : LY-7602 : 2930 BP ± 65 BP ; intervalle en années réelles après correction dendrochronologique (95 % de confiance) : de 1314 à 938 av. J.-C. ; dates les plus probables : 1189, 1149, 1119, 1089 av. J.-C., soit le Bronze final II.

54 À la base de l'US 8, prend place un ensemble de dalles subhorizontales, en léger pendage vers le sud-ouest, qui pourraient correspondre aux éléments, renversés, du petit côté

méridional du coffre primitif (azimut magnétique du grand axe de ce coffre : 45° E, en septembre 1995) (Fig. n°2 : Partie méridionale du serre du Mortissou et site des nécropoles de Malausette et de Peyraube (cercles noirs : tertres ; carrés noirs : mas et hameaux actuels).0).

- 55 Sous ces dalles prend place une couche de terre jaune (US 13), renfermant de petits éclats de micaschiste et de rares charbons de bois qui ont également été datés par le ¹⁴C : LY-7603 : 1555 BP ± 85 BP ; intervalle en années réelles après correction dendrochronologique (95 % de confiance) : de 320 à 642 apr. J.-C. ; dates les plus probables : 470, 510, 539, 590 apr. J.-C. Étant donné la situation de ces éléments dans un lieu recouvert et bien scellé par les dalles US 11 et US 18, et la couche US 8 datée du Bronze final II, il ne peut s'agir d'une pollution d'un lot de charbons de l'âge du Bronze par quelques éléments modernes. Cette datation paraît plutôt traduire un profond remaniement des lieux dans la seconde moitié du V^e s. ou la première moitié du VI^e s. apr. J.-C. Cette couche US 13 repose sur le rocher. Neuf petits tessons informes de céramique non tournée y furent recueillis (vase n° 3).
- 56 Le mobilier livré par ce tertre consiste en quatorze petits tessons de céramique non tournée se rapportant, semble-t-il, à trois récipients de formes non déterminables, tous extrêmement incomplets. Les fragments des vases n°s 1 et 2 et une part de ceux du vase n° 3 se trouvaient dans la partie supérieure du remplissage (US 8) du coffre ruiné, au-dessus de la dalle couchée (US 11) ; une autre part des morceaux de ce dernier récipient était au-dessous de cette dalle, dans la partie inférieure du remplissage de cette structure (US 13).
- 57 Les deux datations ¹⁴C obtenues sur charbons de bois – XII^e s. av. J.-C. ou XI^e s. av. J.-C. pour la couche US 8, et seconde moitié du V^e s. ou première moitié du VI^e s. apr. J.-C. pour la couche US 13 – et les profonds remaniements constatés dans la région du coffre central indiquent au moins deux moments dans l'histoire de ce monument.
- 58 À la première phase, doit être rapportée, en l'absence de tout document plus ancien, la construction de l'édifice, coffre entouré de son tumulus, et un dépôt, sans doute funéraire, dont il ne subsiste que quatorze tessons de céramique non tournée. La partie fouillée n'a procuré aucun os humain. Or à cette époque en Languedoc oriental, l'inhumation est de rigueur. On peut donc imaginer que l'acidité du sol ait fait disparaître de tels restes.
- 59 À la seconde époque, seconde moitié du V^e s. apr. J.-C. ou première moitié du siècle suivant, le coffre est partiellement détruit, et on amoncelle au-dessus, à nouveau, des pierres micaschisteuses et de la terre. Aucune présence d'objet ne permet d'envisager la signification de ces actions. Mais cette intervention n'a pas eu pour but de détruire le monument puisque celui-ci est reconstruit au-dessus des ruines du coffre. A-t-on déposé un défunt dont les restes ne se sont pas conservés dans un tel milieu acide ? Ou doit-on soupçonner une pratique plus obscure, de type sorcellerie ou divination, dont les conciles de cette époque se font parfois l'écho (Young, Bailey. 1977.) ?

Malausette A7

- 60 Malausette A7 est un amoncellement grossièrement arrondi (diamètre : 5 m), de blocs micaschisteux enrobés de terre gris jaunâtre, sans structure bâtie ni bordure nette (Fig. n°2 : Partie méridionale du serre du Mortissou et site des nécropoles de Malausette et de

Peyraube (cercles noirs : tertres ; carrés noirs : mas et hameaux actuels).1) . Au centre, se trouve une petite dépression à bords verticaux, profonde de 25 cm, aménagée jusqu'au substrat rocheux, très probablement un trou de poteau, comblé par une terre de couleur plus sombre dépourvue de pierre. Aucun os ou objet n'a été découvert dans cette construction, ni dans la dépression. Des charbons de bois provenant de la partie inférieure de cette structure ont été datés par le ¹⁴ C : LY-7231 : 2815 BP ± 55 BP ; intervalle en années réelles après correction dendrochronologique (95 % de confiance) : de 1108 à 842 av. J.-C. ; dates les plus probables : 1109, 969, 928, 869 av. J.-C., qui nous renvoient au Bronze final II ou III (Gascò, Jean. 1990.) .

- 61 Ce monument semble refléter une intention particulière difficile à interpréter mais son lien avec les autres tertres du groupe A de la nécropole de Malausette n'est pas douteux. Lien temporel, mais également topographique, car Malausette A7 se trouve en lisière du groupe A, sur la ligne de crête qui constitue le lieu de passage le plus aisé pour accéder aux groupes A et B de la nécropole, et surtout il est parfaitement situé dans l'alignement que forment Malausette A2, A3, A4, A5 et A6, à l'une des extrémités de ce dispositif, celle qui domine le ravin. Une telle répartition d'ensemble aussi stricte n'a pas une raison topographique car l'espace environnant est à peu près horizontal sur une vaste étendue, en tout cas bien plus grande que la surface occupée par le groupe A des tertres. Si l'on écarte l'idée selon laquelle le trou de Malausette A7 ait pu jouer le rôle d'une fosse à offrandes, l'hypothèse de l'existence d'un poteau peut revêtir plusieurs significations – simple signalisation ou dispositif de visée astronomique (repère solsticial ?), ou encore indication d'une direction vers un point remarquable du paysage (naissance de la vallée du Galeizon, massif du Bougès, par exemple).

Malausette B9

- 62 Malausette B9 est un tertre pourvu d'un coffre ; ce dernier a fait l'objet d'une fouille partielle de MM. Bordreuil et Clauzel au milieu des années 1960, qui n'aurait livré, selon Jean Salles, que des « éclats de quartz et du charbon de bois cependant abondant ».
- 63 Le coffre (US 1), rectangle allongé (1,1 m x 0,5 m ; azimut magnétique : 30° E, en septembre 1995), comporte une dalle de chant, plus ou moins inclinée, sur les deux longs côtés et le petit côté nord. À l'extérieur, toute une série de dalles et dallettes (US 8) sont adossées obliquement, en carapace, contre la face extérieure de la dalle la paroi est (US 3) (Fig. n°2 : Partie méridionale du serre du Mortissou et site des nécropoles de Malausette et de Peyraube (cercles noirs : tertres ; carrés noirs : mas et hameaux actuels).2) et (Fig. n° 2 : Partie méridionale du serre du Mortissou et site des nécropoles de Malausette et de Peyraube (cercles noirs : tertres ; carrés noirs : mas et hameaux actuels).3) .
- 64 Le tumulus est composé de dalles et de pierrailles de micaschiste, ainsi que quelques blocs de quartz, enrobées d'une terre jaunâtre (diamètre : 8,8 m). Il ne possède pas de limite bâtie ; sa hauteur conservée est de 0,70 m Il noie un parement circulaire (diamètre : 4,8 m) (US 7), formé de lauzes de micaschiste présentant un pendage à contre-pente, vers le centre du monument.
- 65 Le remplissage conservé dans le coffre est fait de terre jaune enrobant de très nombreuses plaquettes et éclats de micaschiste obliques ou horizontaux, et quelques charbons de bois. Vers la base se trouvent seize fragments groupés d'un gobelet non tourné incomplet typique de la culture de Fontbouisse et datable du Néolithique final –

Chalcolithique. Ce remplissage repose sur un dallage de petites lauzes de micaschiste. Ce remplissage n'a pas livré de reste osseux.

- 66 Malausette B9 a donc été édifié au Néolithique final – Chalcolithique. Le coffre a-t-il alors abrité des os non brûlés que l'acidité du milieu a fait disparaître ? En l'absence de tout dépôt postérieur et de remaniement perceptible dans l'architecture, il n'est pas nécessaire d'envisager une quelconque réutilisation du monument par la suite.

Malausette B10

- 67 Le coffre de Malausette B10 a été fouillé en 1956 par Jean Salles et Marc Bordreuil, qui nous ont remis le matériel découvert à cette occasion. Ils creusèrent également une fosse dans le tumulus contre la dalle orientale du coffre, afin de pouvoir la déplacer. Sur le dessus du flanc nord-ouest du tertre, à un mètre de distance du coffre, gît couchée une grande dalle de micaschiste de forme grossièrement ovale (1,53 m x 1 m x 0,18 m) (US 6). Selon Jean Salles, celle-ci était déjà dans cette situation lors de son intervention en 1956.
- 68 Le coffre (US 3) présente un plan rectangulaire très allongé (1,06 m x 0,5 m ; azimuth magnétique de 45° E, en septembre 1995), formé sur ses quatre côtés par de grandes dalles de micaschiste placées de chant. Les dalles des deux longs côtés sont fortement inclinées l'une vers l'autre (Fig. n°2 : Partie méridionale du serre du Mortissou et site des nécropoles de Malausette et de Peyraube (cercles noirs : tertres ; carrés noirs : mas et hameaux actuels).4).
- 69 Le coffre a été fouillé par nos prédécesseurs, dans sa plus grande partie, sur une profondeur de 0,55 m. Sous l'humus superficiel, le remplissage est fait d'une couche de terre jaune, mêlée à des éclats de micaschiste, épaisse de 15 cm (US 4-3), renfermant des charbons de bois. Neuf esquilles d'os humains incinérés et dix-neuf tessons ou esquilles de céramique non tournée appartenant à trois ou quatre récipients différents (dont deux formes reconnaissables des VI^e s. av. J.-C. ou V^e s. av. J.-C., une coupe arrondie convexe et une petite urne à pied bas) en proviennent, de même qu'à sa base, quinze centimètres plus bas, une pointe de flèche en silex gris découverte sur le « substrat », datable du Néolithique final – Chalcolithique.
- 70 Le coffre ayant été fouillé il y a plus de quarante ans, il n'est pas certain que nous ayons tous les os découverts et nous ignorons à présent la situation respective de chacun des éléments composant le dépôt funéraire. En tout, neuf petits fragments d'os humains incinérés nous sont parvenus, et il est probable que cela ne représente qu'une partie du lot déposé. Seul est reconnaissable un morceau de diaphyse de métacarpien, métatarsien ou phalange, qui se rapporte à un individu ayant dépassé la petite enfance. Tous ces éléments présentent une couleur uniforme blanc crayeux, indice d'une crémation à haute température, entre 650° et 800°, selon le barème de Bonucci et Grazziani (Bonucci, E. ; Grazzini, G. 1975.).
- 71 Le tumulus est composé de dalles et de pierrailles de micaschiste, ainsi que de quelques blocs de quartz, enrobés d'une terre jaunâtre (diamètre : environ 6,6 m). Il ne possède pas de limite bâtie et, de ce fait, son contour exact reste imprécis. Il inclut un parement circulaire (diamètre : 5,2 m à 5,4 m) (US 7) de lauzes présentant un pendage à contre-pente, vers le centre du monument. La partie périphérique du tumulus forme un anneau de 1 m à 1,4 m de large, composé de lauzes moins serrées que dans la partie centrale.

- 72 Les documents mobiliers livrés par Malausette B10 révèlent donc deux phases dans l'histoire du monument. La première, au Néolithique final – Chalcolithique, doit correspondre à sa construction et à sa première utilisation. Elle n'est marquée que par un seul objet. Puis au VI^e s. av. J.-C. ou au V^e s. av. J.-C. le coffre, en grande partie vidé, reçoit un dépôt funéraire. C'est sans doute à cette phase de réutilisation que l'on doit des transformations dans l'architecture du monument, le déplacement de la dalle de couverture primitive du coffre et le rapprochement en bâtière des deux dalles constituant les longs côtés de cette structure.

Malausette B11

- 73 Avant notre intervention Malausette B11 se présente sous la forme d'une calotte sphérique régulière et très aplatie d'où émergent, au centre, deux dalles plantées de chant en équerre, formant deux côtés d'un coffre. Du remplissage de celui-ci, seule subsiste la partie inférieure, exempte de toute trace de déprédation ou de fouille récente.
- 74 Le coffre (US 5), de plan rectangulaire très allongé (1,07 m x 0,53 m ; azimuth magnétique de 32° E, en septembre 1995) est formé sur trois côtés par des dalles micaschisteuses plantées de chant, verticales ou obliques ; la dalle du petit côté méridional a disparu (Fig. n°2 : Partie méridionale du serre du Mortissou et site des nécropoles de Malausette et de Peyraube (cercles noirs : tertres ; carrés noirs : mas et hameaux actuels).5) .
- 75 Le remplissage conservé sous la couche d'humus récent est constitué, de haut en bas, d'une première couche de terre jaune renfermant de très nombreux éclats de micaschiste, et, dans le quart nord-est du coffre, d'abondants charbons de bois (US 6 et 8) ; d'un niveau de plaquettes de micaschiste horizontales très espacées (US 7) ; d'une deuxième couche de terre jaune (US 9), semblable à celle de l'US 6, avec de nombreux éclats de micaschiste et quelques charbons de bois. Ceux-ci ont fait l'objet d'une datation par le ¹⁴C : LY-7604 : 1290 BP ± 45 BP ; intervalle en années réelles après correction dendrochronologique (95 % de confiance) : de 668 à 845 apr. J.-C. ; dates les plus probables : 713, 745, 757 apr. J.-C. La taille des charbons mesurés fait penser à un remaniement du monument plutôt qu'à une pollution.
- 76 Cette couche (US 9) repose sur le comblement d'une fosse (US 10) et sur le substrat rocheux (US 11). Aucune de ces unités stratigraphiques n'a fourni d'objet ni d'os.
- 77 Le tumulus est composé de dalles et de pierrailles de micaschiste, ainsi que de quelques blocs de quartz, enrobés d'une terre jaunâtre (diamètre : 4 m). Un muret périphérique de lauzes à plat (US 3) le limite.
- 78 La datation ¹⁴C obtenue sur les charbons de bois du coffre indique une intervention tardive au VIII^e s. apr. J.-C. En l'absence de tout objet signifiant et de charbons se rapportant à l'origine du monument, il n'est pas possible de fixer l'époque de la construction de cette tombe : Néolithique final – Chalcolithique comme Malausette B9 et B10, Bronze moyen comme Malausette A1, ou Bronze final II comme Malausette A3 et A6 ? Il est également impossible de savoir si ce tertre a été réutilisé durant l'âge du Fer, à l'instar de son proche voisin, Malausette B10, car au VIII^e s. apr. J.-C. le coffre, alors entièrement vidé, est partiellement recomblé. Le but d'une telle pratique reste obscur, et, comme pour Malausette A6, peut-être peut-on évoquer, mais sans aucune sûreté, des activités de sorcellerie ou de divination bien connues dans le haut Moyen Âge.

Malausette C13

- 79 Au début des recherches, on ne distingue que le sommet de deux dalles de chant parallèles, correspondant aux deux longs côtés d'un coffre, qui émergent d'une légère éminence de terre trouée par quelques pierres éparses. Une fouille ancienne a, semble-t-il, affecté la partie supérieure du comblement du coffre.
- 80 Le coffre (US 5), de plan rectangulaire très allongé (1,4 m x 0,6 m ; azimuth magnétique de 45° E, en septembre 1995), comprend, sur chacun de ses deux longs côtés, une dalle de chant ; le petit côté nord est fermé par des dalles disposées sur plusieurs rangs, fortement inclinées vers l'extérieur ; la paroi du petit côté sud a disparu (Fig. n°2 : Partie méridionale du serre du Mortissou et site des nécropoles de Malausette et de Peyraube (cercles noirs : tertres ; carrés noirs : mas et hameaux actuels).6) .
- 81 Le remplissage conservé comprend, de haut en bas, sous l'humus superficiel, un niveau de plaquettes micaschisteuses très fines disposées horizontalement et très serrées (US 7 ; épaisseur : 28 cm), une couche de terre jaune (US 8 ; épaisseur : 15 cm), incluant de petites plaquettes de micaschiste horizontales et quelques charbons de bois. Cette couche repose sur le substrat rocheux au nord, et, au sud, sur le comblement d'une petite fosse (US 9 ; diamètre : 0,3 m à 0,4 m ; profondeur : 0,27 m), sédiment semblable à celui de la couche US 8. Ce dernier renfermait un tesson de vase non tourné grossier, de forme non identifiable.
- 82 Le tumulus (US 4) est formé de dalles et de pierrailles de micaschiste et de quelques blocs de quartz, enrobés par une terre jaune. Il comporte en périphérie un muret de dalles à plat, conservé sur trois assises. Son plan est légèrement ovalaire (diamètre : 3,7 m à 3,5 m).
- 83 Malausette C13 reste bien difficile à situer dans le temps et ne se prête guère aux interprétations. Le dégraissant du tesson céramique, de type métamorphique exclusivement, semble exclure l'âge du Fer. On pourra évoquer pour sa construction, par comparaison avec d'autres tombes de la nécropole, aussi bien le Néolithique final – Chalcolithique, le Bronze moyen que le Bronze final II, et, en l'absence de tout document postérieur, on serait tenté de considérer que ce monument n'a pas été réutilisé par la suite, mais il est vrai que la partie supérieure du remplissage du coffre avait disparu avant notre intervention (Salles, Jean. 1960-1964.) .

BIBLIOGRAPHIE

Dedet, BernardGauthey, Jacques. 1996-1997 : « La nécropole de Malausette (Soustelle, Gard) à l'âge du Bronze et aux VI^e s. et V^e s. av. J.-C. », *Documents d'archéologie méridionale*, 19-20, p. 89-142, 7 fig., 2 tabl.

Dedet, BernardGauthey, Jacques. 1994 : « La nécropole de Peyraube (Lamelouze, Gard) au premier âge du Fer », *Documents d'archéologie méridionale*, 17, p. 101-151, 53 fig.

Dedet, BernardGauthey, Jacques. 1996-1997 : « La nécropole de Malausette (Soustelle, Gard) à l'âge du Bronze et aux VI^e s. et V^e s. av. J.-C. », *Documents d'archéologie méridionale*, 19-20, p. 89-142, 7 fig., 2 tabl.

Salles, Jean. 1946-1960 : « Vestiges préhistoriques en Cévennes schisteuses au nord-ouest d'Alès », in *Bulletin de la société des sciences naturelles de Nîmes*, L, p. 93-99.

Salles, JeanBordreuil, Marc. 1966 : « Vestiges pré- et protohistoriques en Cévennes micascisteuses au nord-ouest d'Alès », in *Congrès préhistorique de France, compte rendu de la XVIII^e session, Ajaccio*, p. 265-274.

Salles, JeanBordreuil, Marc. 1966 : « Vestiges pré- et protohistoriques en Cévennes micascisteuses au nord-ouest d'Alès », in *Congrès préhistorique de France, compte rendu de la XVIII^e session, Ajaccio*, p. 265-274.

Dedet, BernardGauthey, Jacques. 1996-1997 : « La nécropole de Malausette (Soustelle, Gard) à l'âge du Bronze et aux VI^e s. et V^e s. av. J.-C. », *Documents d'archéologie méridionale*, 19-20, p. 89-142, 7 fig., 2 tabl.

Gascó, Jean. 1990-1991 : « La Chronologie absolue du Néolithique final et du Chalcolithique en Languedoc méditerranéen », in Ambert Paul (dir.), *Le Chalcolithique en Languedoc : ses relations extra-régionales, Colloque international en hommage au Dr Jean Arnal, Saint-Mathieu-de-Trévières (Hérault), 20-22 sept. 1990, Archéologie en Languedoc*, Fédération archéologique de l'Hérault, p. 217-225.

Dedet, Bernard. 1992 : « Rites funéraires protohistoriques dans la garrigue languedocienne », *Revue archéologique de Narbonnaise*, supplément 24, 413 p, 128 fig.

Gascó, Jean. 1990-1991 : « La Chronologie absolue du Néolithique final et du Chalcolithique en Languedoc méditerranéen », in Ambert Paul (dir.), *Le Chalcolithique en Languedoc : ses relations extra-régionales, Colloque international en hommage au Dr Jean Arnal, Saint-Mathieu-de-Trévières (Hérault), 20-22 sept. 1990, Archéologie en Languedoc*, Fédération archéologique de l'Hérault, p. 217-225.

Salles, JeanBordreuil, Marc. 1966 : « Vestiges pré- et protohistoriques en Cévennes micascisteuses au nord-ouest d'Alès », in *Congrès préhistorique de France, compte rendu de la XVIII^e session, Ajaccio*, p. 265-274.

Gascó, Yves. 1984 : *Les tumulus du premier âge du Fer en Languedoc oriental*, Lattes, Fédération archéologique de l'Hérault (Archéologie en Languedoc), 141 p., 180 p. de pl.

Bonucci, E.Grazziani, G.. 1975 : « Comparative thermogravimetric, X-ray diffraction and electron microscope investigations of burnt bones from recent, ancient and prehistoric age », *Rendiconti dell'Accademia nazionale dei Lincei, classe Science, fisiche, matematici e naturali*, série 8, 59, 5, p. 518-533.

Young, Bailey. 1977 : « Paganisme, christianisation et rites funéraires mérovingiens », *Archéologie médiévale*, VII, p. 5-81.

Gascó, Jean. 1990-1991 : « La Chronologie absolue du Néolithique final et du Chalcolithique en Languedoc méditerranéen », in Ambert Paul (dir.), *Le Chalcolithique en Languedoc : ses relations extra-régionales, Colloque international en hommage au Dr Jean Arnal, Saint-Mathieu-de-Trévières (Hérault), 20-22 sept. 1990, Archéologie en Languedoc*, Fédération archéologique de l'Hérault, p. 217-225.

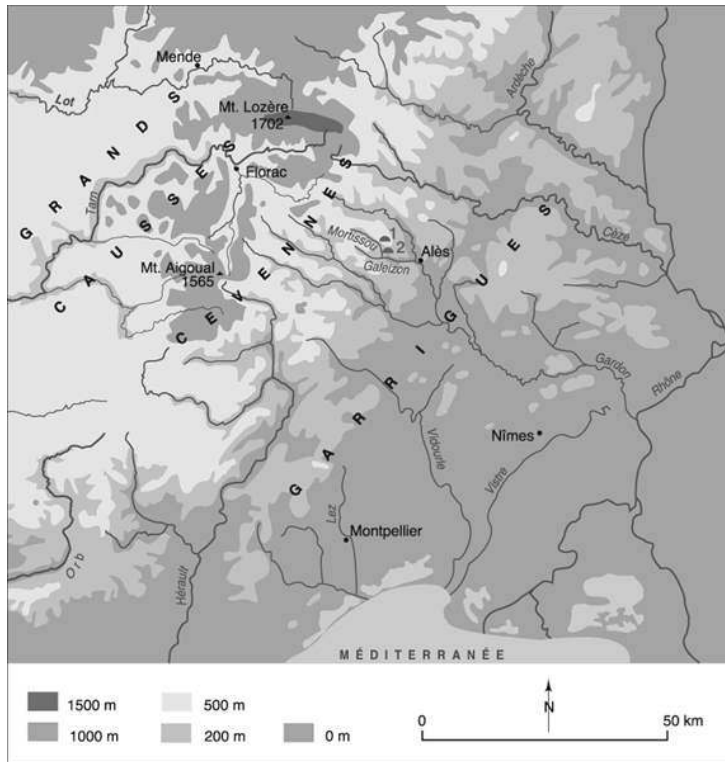
Bonucci, E.Grazziani, G.. 1975 : « Comparative thermogravimetric, X-ray diffraction and electron microscope investigations of burnt bones from recent, ancient and prehistoric age », *Rendiconti*

dell'Accademia nazionale dei Lincei, classe *Science, fisiche, matematicien e naturali*, série 8, 59, 5, p. 518-533.

Salles, Jean. 1960-1964 : « Vestiges préhistoriques en Cévennes schisteuses au nord-est d'Alès », *Bulletin de la Société des sciences naturelles de Nîmes*, t. L, p. 63-69.

ANNEXES

Fig. n°1 : Situation des nécropoles cévenoles de Malausette (Soustelle, Gard) et de Peyraube (Lamelouze, Gard) en Languedoc oriental.



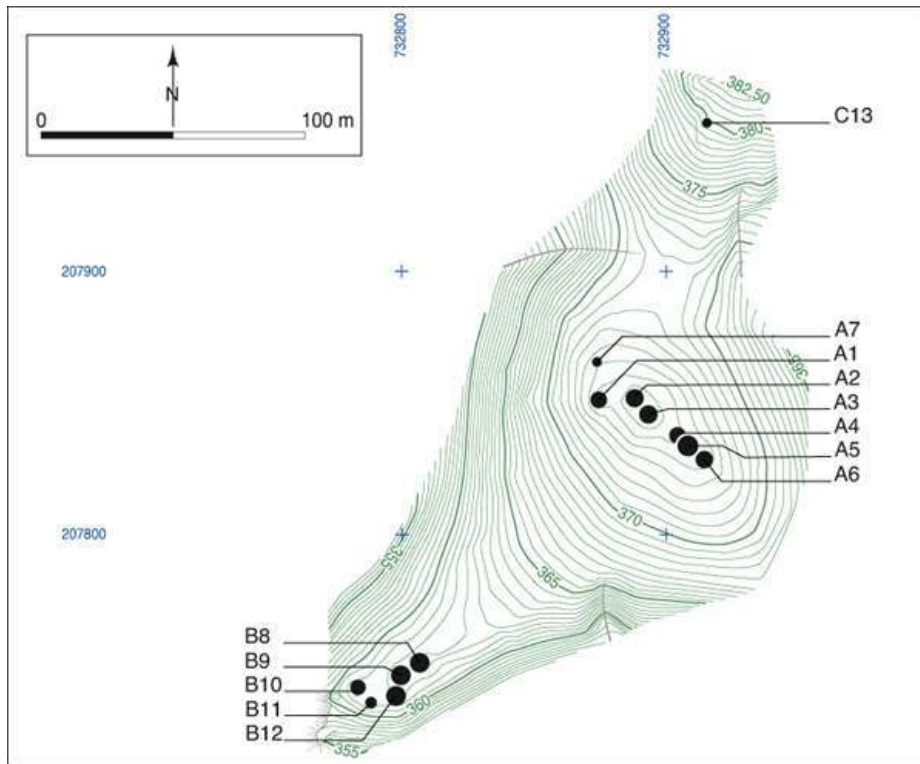
Auteur(s) : Gauthey, Jacques ; Dedet, Bernard. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°2 : Partie méridionale du serre du Mortissou et site des nécropoles de Malausette et de Peyraube (cercles noirs : tertres ; carrés noirs : mas et hameaux actuels).



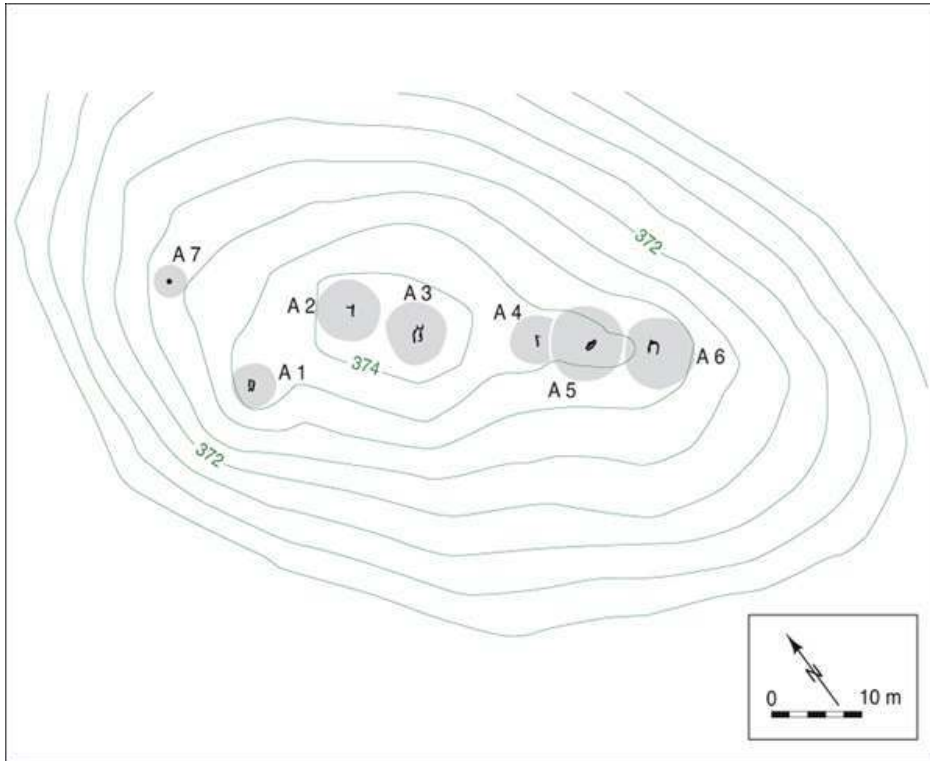
Auteur(s) : Gauthey, Jacques ; Dedet, Bernard. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°3 : Plan topographique de l'ensemble de la nécropole de Malausette, intégré aux coordonnées Lambert et rattaché au NGF (équidistance des courbes : 0,5 m).



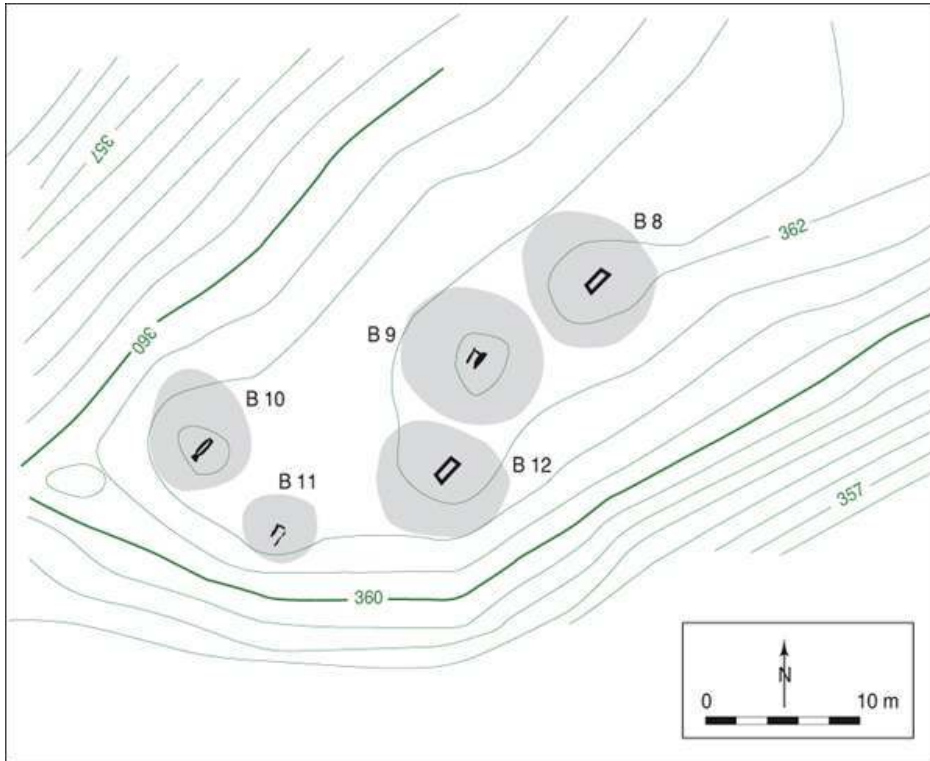
Auteur(s) : Marchand, Georges. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°4 : Plan topographique du secteur A de la nécropole de Malausette, intégré aux coordonnées Lambert et rattaché au NGF (équidistance des courbes : 0,5 m)



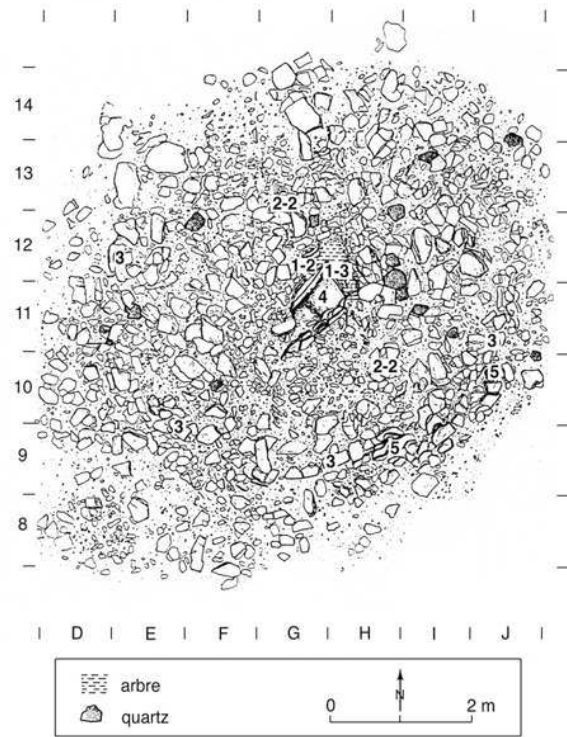
Auteur(s) : Marchand, Georges. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°5 : Plan topographique du secteur B de la nécropole de Malausette, intégré aux coordonnées Lambert et rattaché au NGF (équidistance des courbes : 0,5 m)



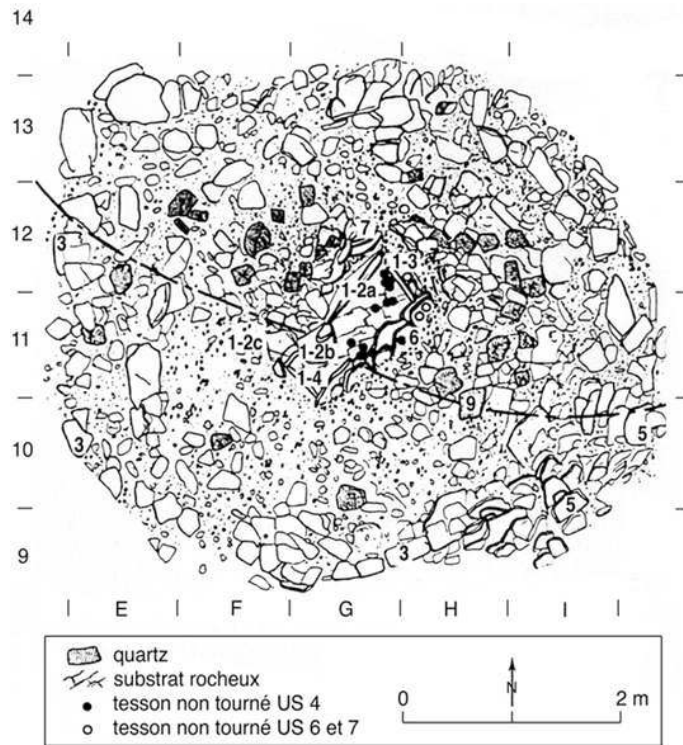
Auteur(s) : Marchand, Georges. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°6 : Malausette A1. Surface supérieure conservée du monument



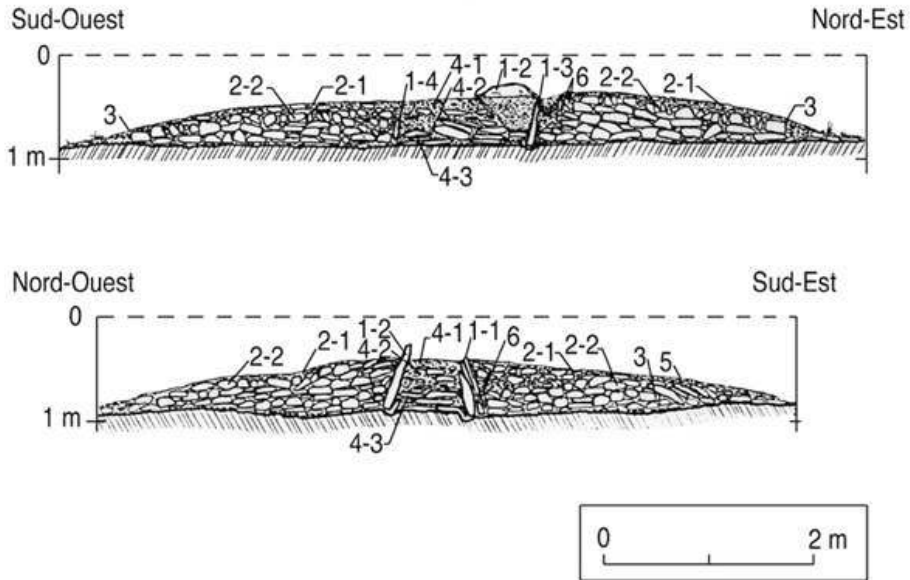
Auteur(s) : Gauthey, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°7 : Malausette A1. Structures internes et répartition des tessons de poterie. Le tireté marque la limite entre les faciès des deux moitiés du monument.



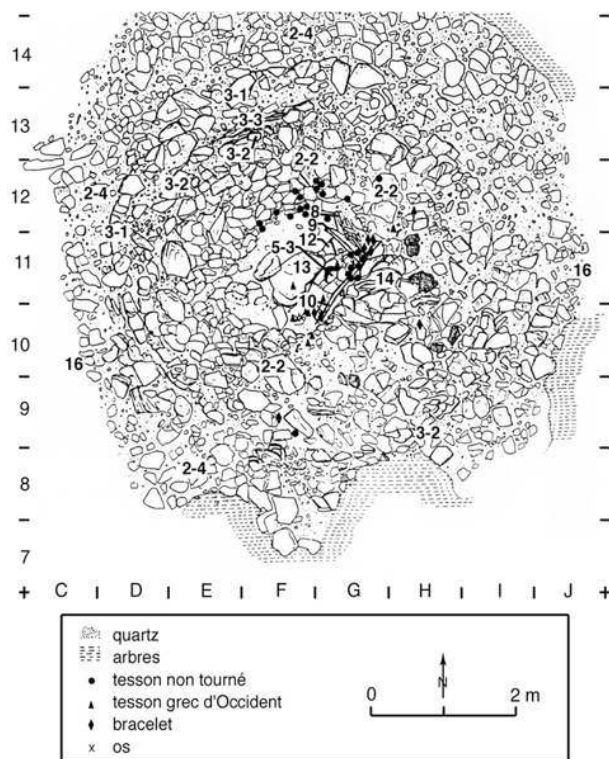
Auteur(s) : Gauthey, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°8 : Malausette A1



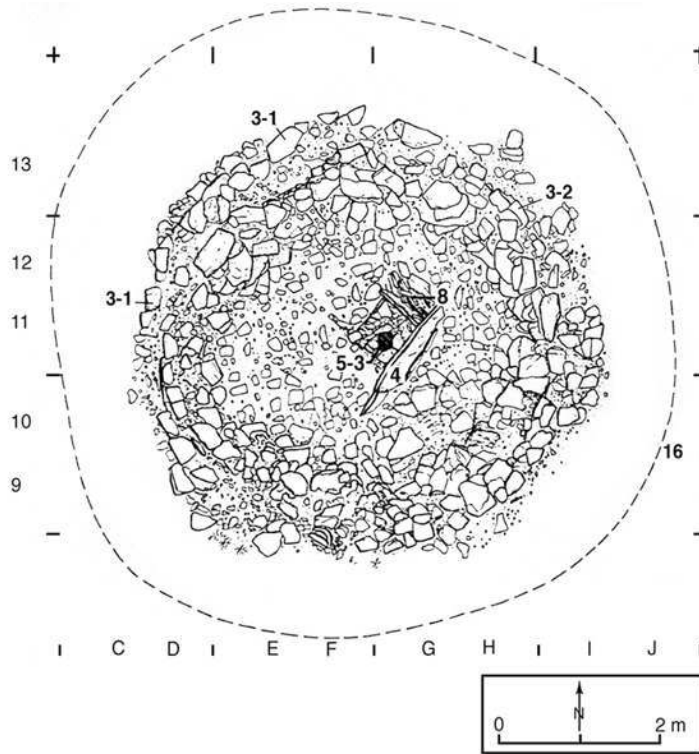
Auteur(s) : Gauthey, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°9 : Malausette A2. Répartition du dépôt funéraire et du mobilier



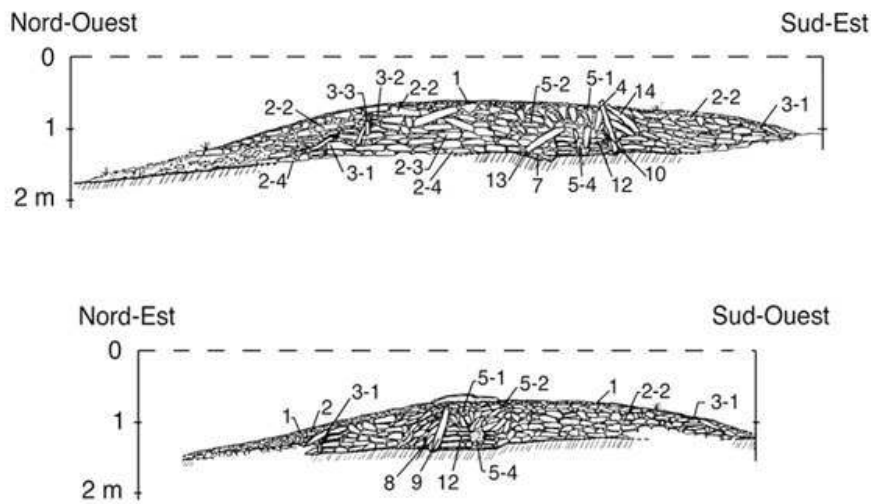
Auteur(s) : Gauthey, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°10 : Malausette A2. Structures internes du monument



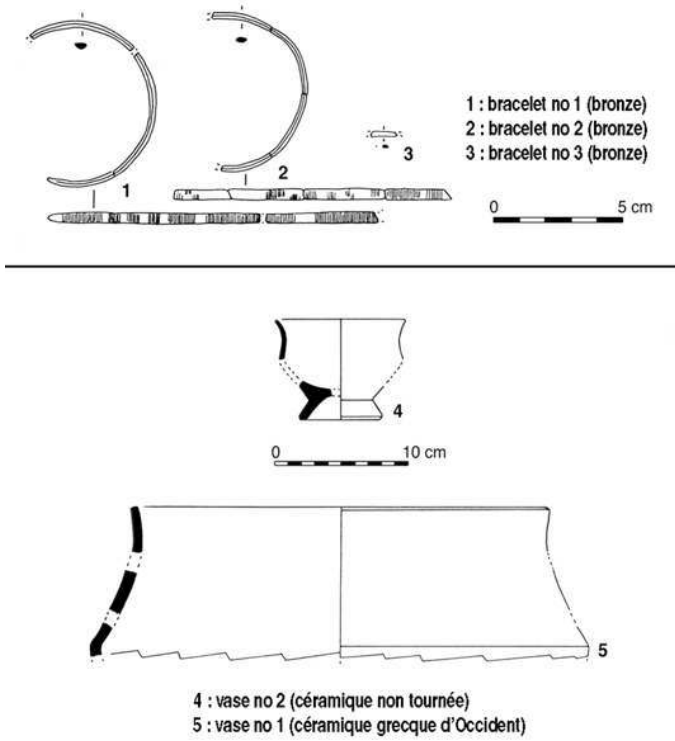
Auteur(s) : Gauthey, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°11 : Malausette A2



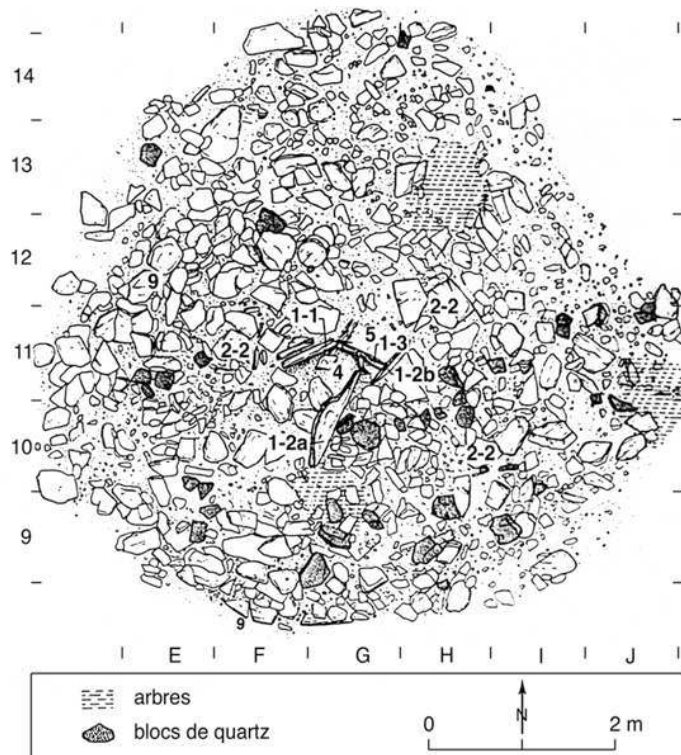
Auteur(s) : Gauthey, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°12 : Malausette A2



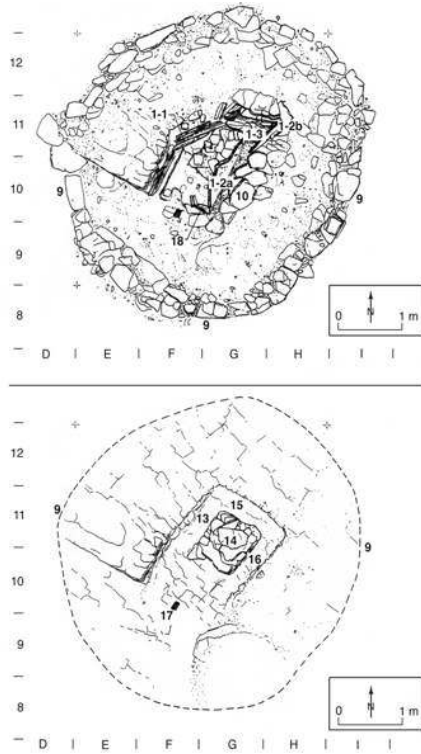
Auteur(s) : Dedet, Bernard. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°13 : Malausette A3. Surface supérieure conservée du monument



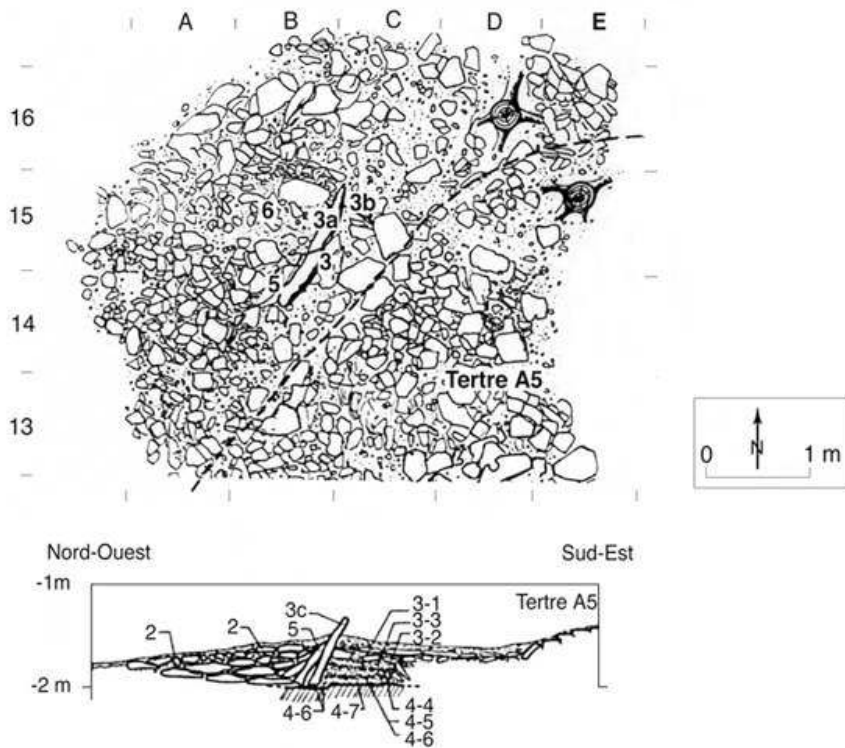
Auteur(s) : Gauthey, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°14 : Malausette A3. En haut, structures internes ; en bas, aménagement du substrat rocheux



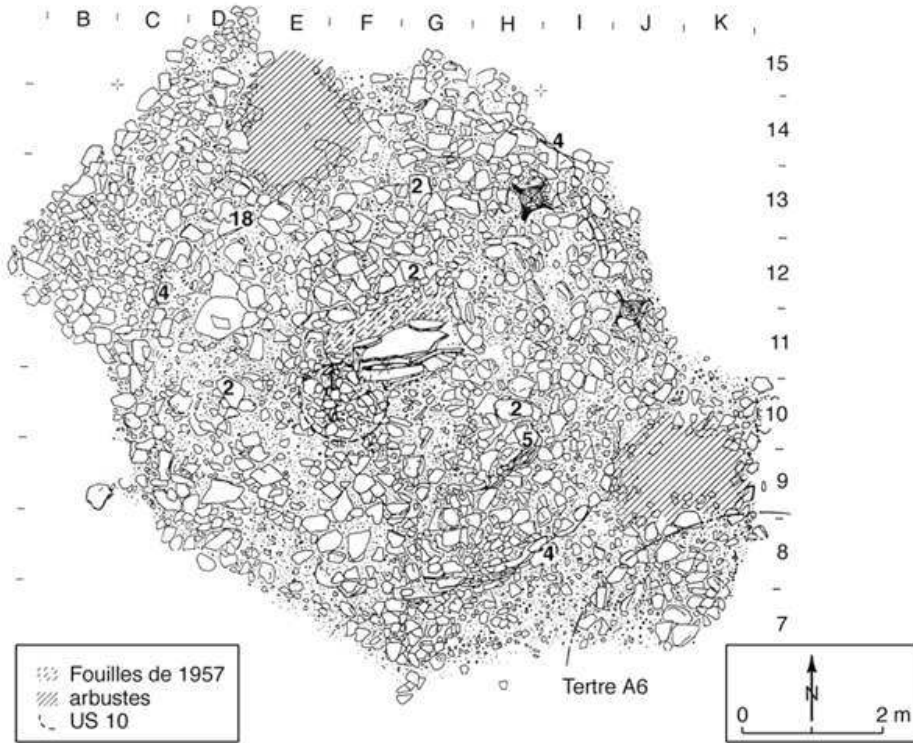
Auteur(s) : Gauthey, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°15 : Malausette A4. Plan de la surface supérieure conservée du monument et coupe



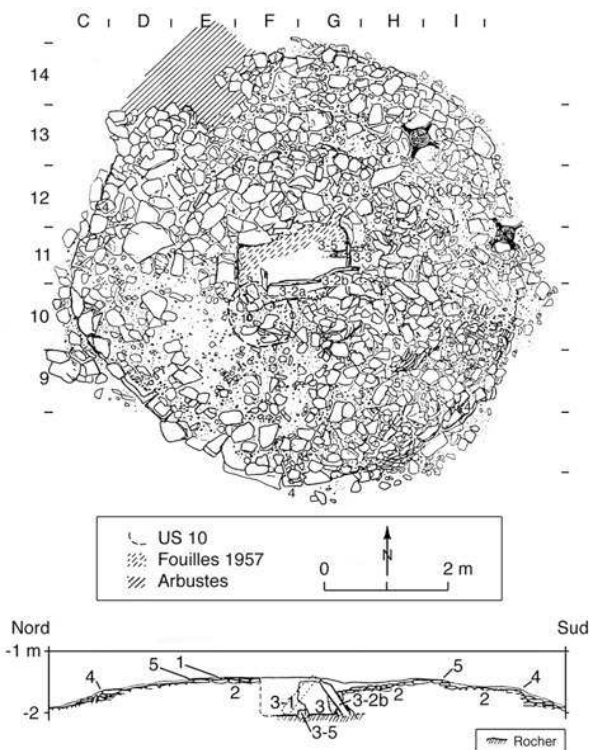
Auteur(s) : Gauthey, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°16 : Malausette A5. Surface supérieure conservée du monument



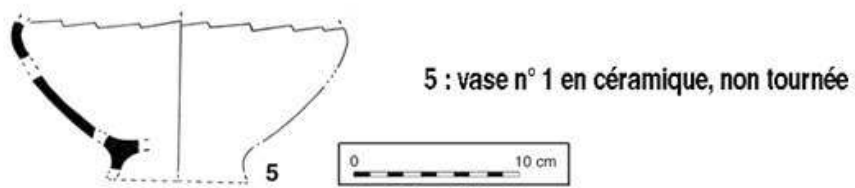
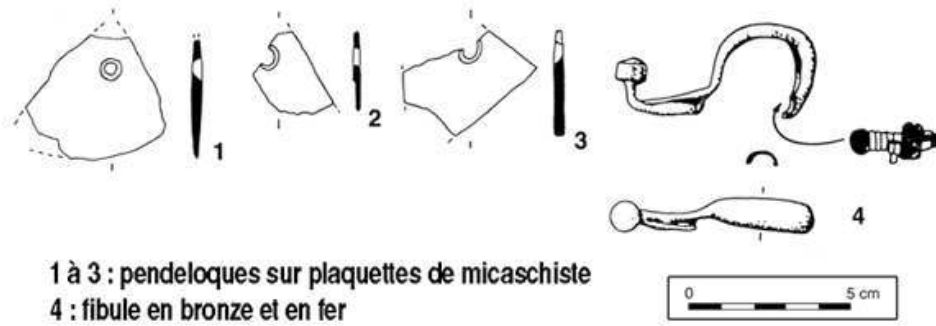
Auteur(s) : Gauthey, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°17 : Malausette A5. Structures internes du monument et coupe



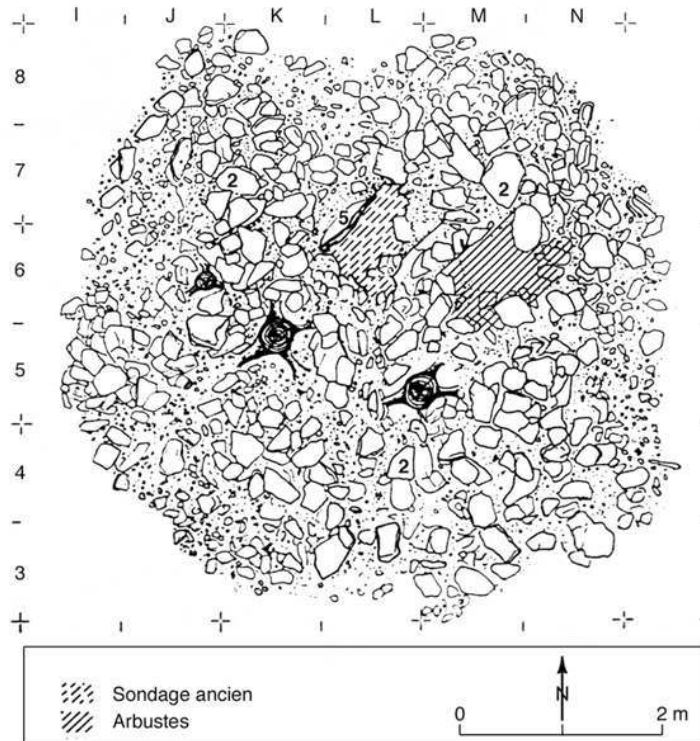
Auteur(s) : Gauthey, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°18 : Malausette A5. Mobilier du dépôt funéraire



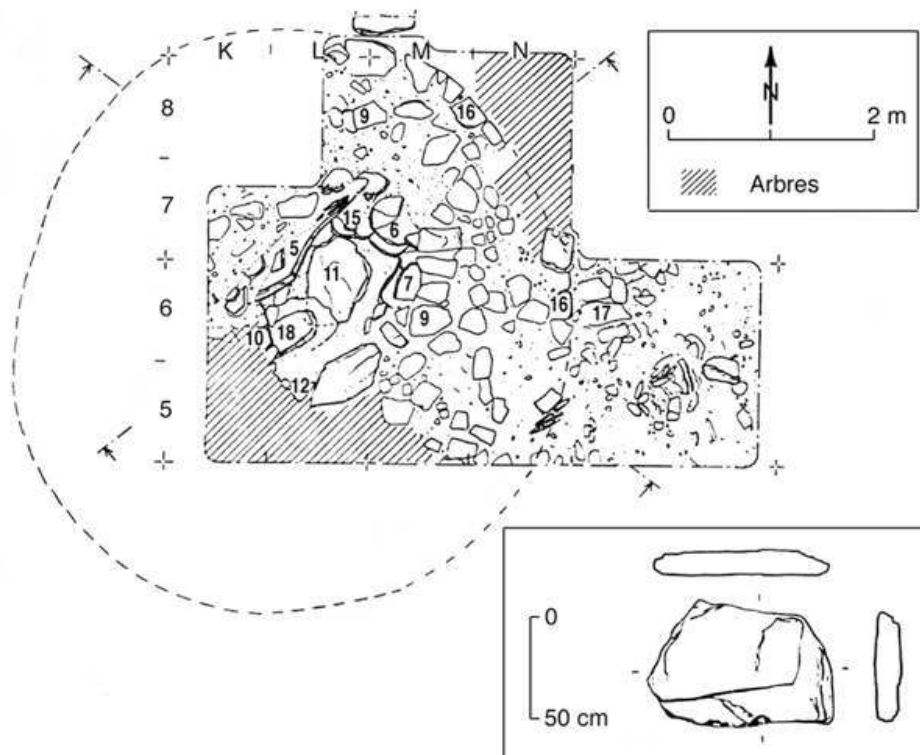
Auteur(s) : Gascò, Yves. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°19 : Malausette A6. Surface supérieure conservée du monument



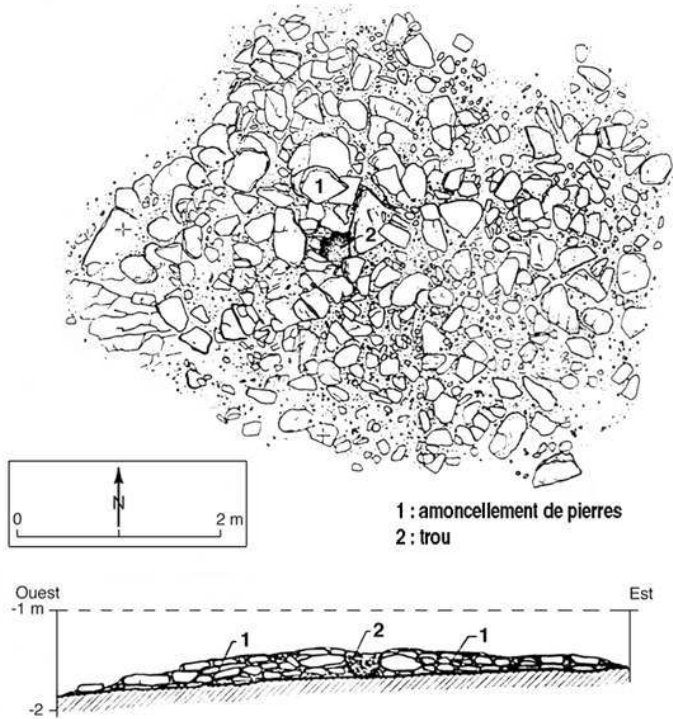
Auteur(s) : Gauthey, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°20 : Malausette A6. Structures internes du monument. En bas à droite, relevé de la dalle US 11 avec traces de creusement semi-circulaires sur une de ses arêtes



Auteur(s) : Gauthey, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°21 : Malausette A7. Surface supérieure conservée du monument et coupe



Auteur(s) : Gauthey, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°22 : Malausette. Vue partielle du groupe B prise du nord-est, en cours de fouille



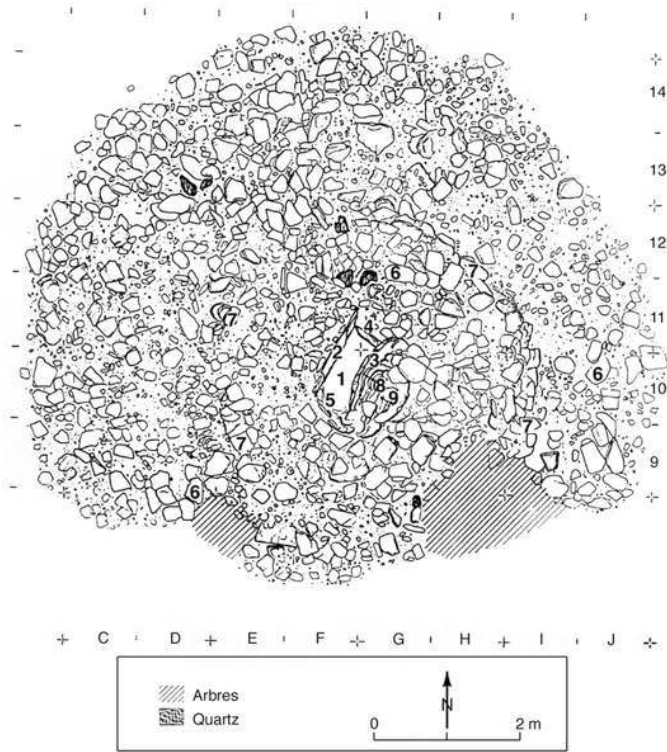
Au premier plan :
Malausette B9

Au second plan :
à droite, Malausette B10
au centre, Malausette B11
à gauche, Malausette B12

Au fond à droite :
on aperçoit la profonde entaille de la
vallée du Galeizon et à l'arrière-plan,
le serre de Malabouïsse

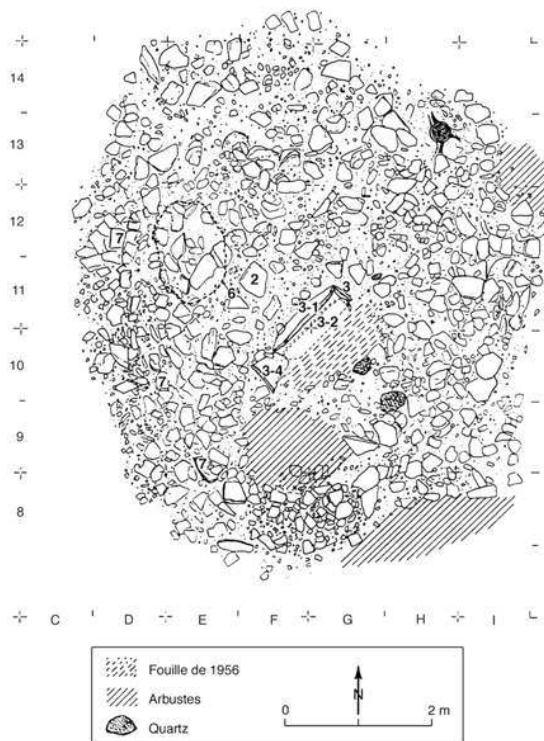
Auteur(s) : Dedet, Bernard. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°23 : Malausette B9. Surface supérieure conservée du monument



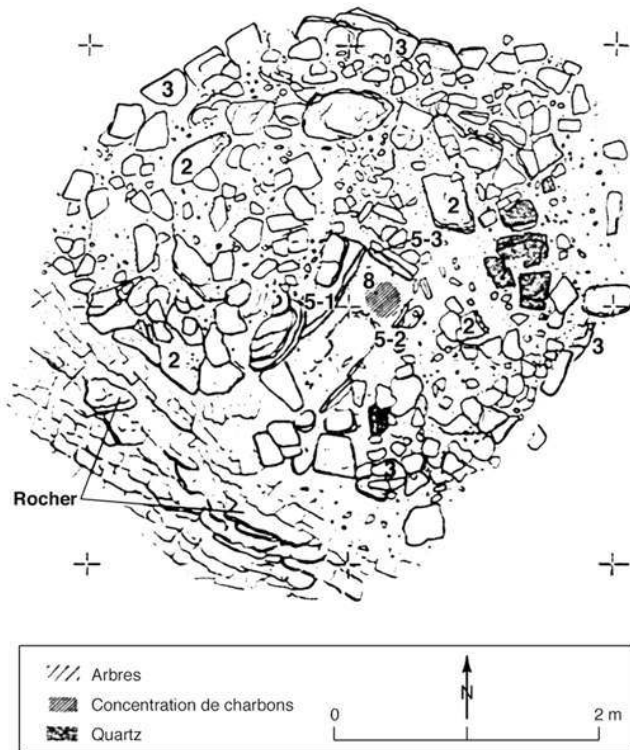
Auteur(s) : Gauthey, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°24 : Malausette B10. Surface supérieure conservée du monument



Auteur(s) : Gauthey, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°25 : Malausette B11. Surface supérieure conservée du monument



Auteur(s) : Gauthey, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°26 : Malausette C13. Surface supérieure conservée du monument ; vue oblique prise du nord (échelle = 1 m)



Auteur(s) : Dedet, Bernard. Crédits : ADLFI (2004)

INDEX

Index géographique : Languedoc-Roussillon, Gard (30), Soustelle

operation Fouille programmée (FP)

Index chronologique : âge du Bronze, âge du Fer

AUTEURS

BERNARD DEDET

CNRS

JACQUES GAUTHEY

CNRS